

Être parent sur le territoire du Vercors...

RÉSULTAT DU QUESTIONNAIRE • 2025



INTRODUCTION

Le comité technique (COTECH) **Parentalité**, instance de l'axe « Bien grandir » de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, le Département et la Mutualité Sociale Agricole, est inscrit dans le projet social de territoire du Vercors.

Ses membres partenaires* ont proposé aux familles à l'automne 2025 un questionnaire anonyme visant à répertorier les besoins des parents.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES RÉCOLTÉES

371 réponses

(12% des familles du territoire)

LES RÉPONDANTS :

Une majorité de familles en couple, résidents de l'ensemble des communes du territoire, en majorité avec 2 enfants, d'âges bien répartis entre les 0-3, maternels, primaires et collégiens ainsi que quelques lycéens et étudiants.

Une très grosse majorité d'actifs travaillant presque autant sur le Vercors que sur l'agglomération.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

- 46,3% des enfants des répondants sont accueillis en crèche
- 23,7% sont à la maison auprès d'un de leurs parents.
- 16,7% sont accueillis par les assistantes maternelles du territoire.

On note que les familles ont une bonne connaissance des services dédiés à la petite enfance.

BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PARENTS EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT PETITE ENFANCE :

Ils sont variés et concernent le domaine de l'éducation et la pédagogie, le besoin d'infos générales (dont développement de l'enfant et compétences psycho sociales). Des souhaits de rencontres entre pairs et de propositions d'activités pour les tout-petits sont également exprimés.

Les familles citent également leurs difficultés face à la pénurie de places en accueil collectif (crèches) ou individuel (assistantes maternelles) sur certaines communes, ainsi que leurs besoins d'accueils complémentaires (soirées, week-end...).

SCOLARITÉ

Les parents confirment leurs besoins (et leur utilisation) d'accueils complémentaires aux temps scolaires : 73% utilisent les services d'accueils périscolaires, les ALSH ou séjours pendant les vacances, les 27% restant étant répartis entre la famille, des babysitters, gardes à domicile ou autres.

83% des enfants des répondants ne présentent pas de difficulté scolaire. Toutefois 17% sont en difficulté avec 41% de troubles dys, 23% de retards scolaires, problèmes de concentration et d'apprentissage, 18% de TDAH (Troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité).

Pour ces enfants, différents besoins d'aide sont pointés car souvent insuffisamment pourvus : accompagnement à la scolarité, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) et orthophonistes.

De l'avis des répondants 85% des enfants semblent épanouis dans leurs vies d'élèves et relations aux autres.

La très grande majorité des enfants n'a pas rencontré de situation de harcèlement scolaire.

* Professionnels de la CCMV, de l'Agopop, du Département (Direction territoriale du Vercors) et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Vercors (CPTS) "Vertasanté".

La moitié de ceux qui y ont été confrontés ont pu trouver une aide et principalement de la part de l'institution scolaire.

BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PARENTS EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS/JEUNES D'ÂGE SCOLAIRE :

Ils sont variés et concernent la prévention (gestion des écrans, harcèlement...), l'éducation (vie affective et relations sociales, compétences psychosociales...).

Les difficultés d'adaptation du système scolaire (et périscolaire, dans une moindre mesure) pour les enfants à besoins spécifiques sont également cités.

SOINS, PRÉVENTION ET HANDICAP :

L'offre de soins est globalement jugée suffisante à 68%, cependant une pénurie de plusieurs professionnels de santé est pointée du doigt par les parents (dentistes, ophtalmologistes, orthophonistes, pédiatres...).

Un peu plus de la moitié des enfants nécessitant une prise en charge santé, a trouvé une réponse sur le territoire.

BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PARENTS EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ, PRÉVENTION ET HANDICAP :

L'aspect financier est souvent cité comme un frein, ainsi que l'accessibilité aux activités et accueils de loisirs.

Des besoins de soutien éducatif, soutien à la parentalité, prévention en santé mentale et aide à l'orientation (source de stress pour parents et jeunes) sont également exprimés.

EVEIL CULTUREL ET SPORTIF :

Les familles pratiquent des activités variées, réparties globalement équitablement entre sport, nature et culture

L'accès n'est pas toujours facile, essentiellement par rapport aux créneaux horaires inadaptés, au manque d'informations, aux tarifs jugés élevés, au manque de temps et aux difficultés d'organisation pour les parents (en termes de déplacements entre communes et gestion des activités pour chaque membre de la fratrie d'âges différents).

SOUTIEN AUX FAMILLES :

Presque 1/3 de parents indique rencontrer des difficultés au sein de leur famille, notamment en termes de disponibilité et organisation, gestion des écrans et plus globalement en termes de compétences psycho sociales.

Autres types de difficultés : finances et logement.

Des besoins en répit, temps pour soi et gestion du quotidien identifiés, ainsi que de l'aide individuelle ou collective.

COMMUNICATION ET DISPONIBILITÉ :

Les familles plébiscitent principalement les vecteurs distanciels (réseaux sociaux, vidéos, podcasts...) pour s'informer sur les thématiques parentales. Toutefois, quelques-uns souhaitent être accompagnés individuellement en présentiel.

Les parents disent pouvoir se rendre disponibles sur différents créneaux (soirée, semaine ou week-end), le rythme trimestriel prime largement.

Ils souhaitent principalement être informés sur les différents services et actions proposés sur le territoire par le biais du numérique (mails, sites internet et réseaux sociaux).

L'ensemble des partenaires du comité technique parentalité remercie tous les parents qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire. Les éléments récoltés permettront aux professionnels d'adapter les actions en adéquation avec les besoins exprimés. Des actions sont déjà en cours, d'autres se préparent, n'hésitez pas à consulter les sites des structures partenaires du COTECH parentalité.

En premier lieu et en réponse à certaines demandes, vous trouverez ci-joint une liste (non exhaustive) de contacts de services et professionnels qui peuvent accompagner les familles en fonction des besoins rencontrés en termes de parentalité.

CONTACTS

SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VERCORS :

Le Relais petite enfance (RPE) : lieu ressource, de soutien et de rencontres favorisant la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes d'enfant à domicile et l'information des familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif (guichet unique) ou employant une professionnelle de l'accueil individuel.

- accueilpetiteenfance@vercors.org
- Elisabeth > 06 02 47 16 48
- Carla > 06 30 90 22 15

Les coordinations petite enfance, enfance et jeunesse : en lien avec les partenaires institutionnels ainsi qu'avec le RPE, les crèches, les services périscolaires, les accueils de loisirs (enfants et adolescents).

- accueilenfancejeunesse@vercors.org
- 04 76 95 50 77

Les référentes accueil inclusif :
referent.accueil.inclusif@vercors.org

Le point accueil écoute jeunes (PAEJ) : à destination des jeunes de 10 à 25 ans, leurs parents, ou tout professionnel en lien avec un jeune de cette classe d'âges.

Toutes les problématiques peuvent y être abordées. Entretiens confidentiels et gratuits, à la CCMV, ou dans tout lieu adapté aux besoins. Permanence à la cité scolaire tous les mardis de 12h à 13h30 salle 125, sans rdv.

- paej@vercors.org
- 06 76 73 34 10

L'AGOPOP, MAISON INTERCOMMUNALE DES HABITANTS, CENTRE SOCIAL :

« L'Arbre En Papier » lieu d'accueil enfant parents (LAEP) : Un espace dédié aux familles pour se rencontrer, échanger, papoter, faire une pause, jouer et partager son expérience de parent. Ce lieu est ouvert pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte responsable ou futurs parents. Accueil gratuit, anonyme et sans inscription : tous les mardis matin entre 9h30 à 12h à Villard-de-Lans à l'Agopop.

- accueil@agopop.fr

Animation famille : Accompagnement des parents dans leur quotidien en les informant et en les aidant à trouver des réponses adaptées à leurs besoins familiaux (éducation, quotidien, aides spécifiques, bien-être familial...).

Des pauses café parents sont organisés pour se retrouver entre pairs et discuter autour de thématiques parentales.

Animations familles enfant-parents autour de jeux, créations et/ou découvertes. Temps ouverts à tous et adaptés aux différents âges.

Programme «Bouge en famille»

Site internet <https://www.agopop.fr>

Fanny Moulin référente famille

Facebook/instagram : Fanny Agopop

- fanny.moulin@agopop.fr
- 06 61 29 09 18

Le Contrat Local d'Accompagnement à la

Scolarité = CLAS : Dispositif national destiné à accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours scolaire aux côtés de l'école, tout en soutenant les parents dans leur rôle éducatif. Il vise à offrir aux enfants et aux jeunes, l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir scolairement. Il s'appuie sur 3 piliers essentiels :

- ▶ Accompagnement des enfants, des jeunes : aide méthodologique au travail scolaire, développement de l'autonomie, activités culturelles, artistiques ou ludiques favorisant le plaisir d'apprendre.
- ▶ Lien avec les parents : échanges autour de la scolarité, soutien pour mieux comprendre les attentes de l'école et accompagner leur enfant.
- ▶ Partenariat avec les écoles : coordination avec les enseignants afin de répondre au mieux aux besoins repérés.

Le Clas intervient sur différents lieux du territoire et sur différentes classes d'âges. Plus d'information auprès de Ludivine Gaget - Coordinatrice Clas

- ludivine.gaget@agopop.fr
- 06 15 02 01 55

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE À VILLARD DE LANS :

• 04 57 38 49 20

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Dès la grossesse, avec une sage-femme : information, écoute, et soutien lors d'un entretien prénatal ou pour préparer l'accueil de votre enfant.

De la naissance et jusqu'à 6 ans avec un médecin et une puéricultrice :

Consultations avec l'infirmière puéricultrice et/ou le médecin pour aborder la croissance, l'alimentation, le développement psychomoteur, cognitif et langage, le suivi médical de l'enfant, les rythmes de vie, le sommeil, la scolarité, les vaccinations, etc.

La puéricultrice peut proposer des activités d'éveil en collectif (massages bébé par exemple). Le médecin et la puéricultrice réalisent des bilans de santé en école maternelle pour tous les enfants de 3-4 ans avec évaluation du développement du langage, de la psychomotricité, de la vision, de l'audition, etc.

Centre de santé sexuelle (ancien Centre de Planification et d'Education Familiale, CPEF) :

permanence gratuite et anonyme réalisée par des conseillères conjugales et familiales à votre disposition. Soutien dans les domaines de la sexualité, la grossesse, l'hygiène de vie, dans le cadre d'une séparation, etc.

Accompagnement à la parentalité : venir en aide aux enfants, jeunes majeurs et à leur famille

- Une éducatrice spécialisée peut vous soutenir à votre demande pour toute difficulté autour de questions éducatives ordinaires et dans le champ du handicap : propositions d'outils, soutien à domicile, en extérieur, etc.
- Deux assistantes sociales peuvent vous soutenir par des actions de prévention et de protection : soutien dans le cadre d'une séparation difficile, soutien matériel, évaluation et orientation en fonction des besoins.
- Ateliers parentalité afin de vous soutenir dans votre rôle de parents : outils concrets à expérimenter, soutien entre pairs, écoute et convivialité.

PÔLE SANTÉ « SANTÉ EN VERCORS » ET COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS) «VERTASANTÉ» :

Organisation des professionnels de santé de soins primaires dans un travail en équipe coordonnée pour permettre de :

- Améliorer et maintenir l'accès aux soins et les prises en charge : rendez-vous et accueil des urgences.
- Proposer des parcours de soins pluriprofessionnels répondant aux besoins de la population du territoire du Vercors en fonction d'un diagnostic élaboré par les professionnels.
- Orienter et faciliter l'accès à des spécialistes ou des bilans ciblés, dont l'accompagnement des enfants pouvant présenter des troubles de développement dans le cadre du Parcours de coordination et d'orientation (PCO).
- Permettre la mise en place d'actions de prévention en matière de santé et en réponse à des enjeux de santé publique.
- Communiquer de manière sécurisée entre les professionnels de santé sur la situation de leurs patients.
- Consolider les échanges avec la caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé coordonne l'ensemble des acteurs de la santé avec un objectif partagé d'améliorer ou soutenir la santé de la population.

Laetitia Wrona, assistante de coordination

- assistanteencoordination@gmail.com
- 06 27 56 94 42

RÉSULTAT DU QUESTIONNAIRE
ADRESSÉ AUX PARENTS DU PLATEAU
DU VERCORS EN 2025.

